



AFK Formations

PROGRAMME FORMATION

« Les outils numériques de compensation des Troubles du Langage Ecrit : Module initial »

Formatrice : Caroline DELLOYE

Public concerné :

Orthophonistes, susceptibles de participer à la préconisation et au suivi de la mise en place d'un outil numérique de compensation pour les troubles du langage écrit. Les participants doivent avoir une connaissance préalable des répercussions des troubles du langage sur les apprentissages, parce qu'ils auront assisté à des formations ou informations, ou acquis ces connaissances par leur pratique professionnelle. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'outil informatique.

Horaires de la formation : 9h-12h30 / 14h-17h30

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principes de la compensation par les outils numériques
- Découvrir ces outils en fonction des troubles à compenser
- Découvrir les principes de l'évaluation préalable au projet d'équipement

Objectifs opérationnels :

- Juger de l'opportunité d'une préconisation de matériel numérique
- Accompagner la famille/l'équipe pédagogique dans les démarches administratives nécessaires à l'éventuelle attribution du matériel

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé)

- Méthodes affirmatives
- Méthodes interrogatives
- Méthodes actives

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Programme détaillé :

MATIN (9h-12h30)

Objectifs :

- Analyser ses pratiques professionnelles et structurer ses besoins
- Acquérir des connaissances sur le cadre théorique justifiant cette pratique
- Définir le cadre thérapeutique de la mise en place de ces outils

Déroulé de la séquence :

- Partage d'expériences et de questionnements sur la compensation numérique : 30minutes
Méthode active : à partir de sa propre expérience, le participant évalue ses besoins, les compétences et les connaissances qu'il doit développer. Les participants exposent, à tour de rôle et par oral, son expérience dans

ce domaine et ses besoins de formation et de développement de connaissances et de savoir-être. Ces attentes sont notées par l'animatrice sur un paperboard pour une reprise en fin de journée

- Indications de préconisations d'outil numérique de compensation : 1heure
Méthode interrogative : questions-réponses sous forme d'exposé structuré. Chaque participant évoque par écrit 3 troubles neurodéveloppementaux ou autres (sur 3 post-it différents) dans le cadre desquels un outil numérique de compensation des troubles du langage écrit peut être nécessaire. Ces post-its sont apposés par l'animatrice sur un panneau, le groupe propose un classement et des rubriques de ces troubles. Un exposé structuré des différents cadres pathologiques concernés est ensuite proposé par l'animatrice (présentation PPT)
- Articulation avec les aménagements pédagogiques et le traitement orthophonique : 2 heures
Méthode expositive : la formatrice expose ses connaissances et les apports de son expérience. Cette méthode est adaptée ici car elle permet une transmission de connaissances que le participant ne possède pas. Une présentation PPT est exposée par la formatrice dans lesquels sont détaillés le rôle de l'orthophoniste (information, préconisation, élaboration avec les différents partenaires, coordination, guidance parentale, apprentissage de l'outil de compensation par le patient, suivi de la mise en place...), les adaptations pédagogiques nécessaires, les orientations thérapeutiques orthophoniques pour soutenir le projet et développer les compétences du patient nécessaires à sa réussite.

APRES-MIDI (14h-17h30)

Objectifs :

- connaître les différents outils existants
- Découvrir le cadre législatif, les démarches administratives, les possibilités de financement de cette mise en place
- Définir le cadre thérapeutique de la mise en place de ces outils (suite)

Déroulé de la séquence :

- Présentation des types d'outils en fonction du trouble à compenser : 1h15
Méthode démonstrative : les outils sont présentés : explication et démonstration. Pour chaque outil une présentation générale (principe de fonctionnement de l'outil et fondement théorique, présentation des études scientifiques ayant démontré l'efficacité de leur utilisation sur les troubles concernée) est faite. Une démonstration de chacune des aides à la lecture (audio livres et livres numériques, modifications d'affichage dont la numérisation de documents écrits, synthèses vocales dont suivi de lecture) et à la transcription (frappe au clavier, prédiction de mots, correcteurs orthographiques dont la correction automatique, dictées vocales) est présentée
- Cadre législatif et démarches administratives : 1h30
Méthode active : les participants, en petit groupe, élaborent un déroulé de démarches administratives nécessaires à l'obtention et à l'utilisation du matériel de compensation. A chaque étape du processus les acteurs impliqués doivent être nommés. Chaque groupe fait une présentation orale de ce procédé.
Méthode expositive : reprise et structuration des réponses apportées par les participants. Présentation par la formatrice du procédé réel sous forme de présentation PPT.
- Principes d'évaluation préalable et modalités d'utilisation : 30 minutes
Méthode expositive : la formatrice expose ses connaissances et les apports de son expérience (méthodologie de l'évaluation pré-préconisation, modalités d'apprentissage et d'utilisation par le patient de son outil de compensation dans ses différents environnements). Cette méthode est adaptée ici car elle permet une transmission de connaissances que le participant ne possède pas
- Evaluation des apports de la formation : 15 minutes
Méthode active : à partir des attentes exprimées en début de journée, chaque participant évalue les apports qu'il retire de la journée et les compétences/connaissances qu'il lui reste à développer. Ces attentes écrites le matin sur le paperboard sont annotées par l'animatrice au fur et à mesure des interventions des participants.